

FORUM UE-PTOM

Bruxelles 2010

Chiffres clés & Potentiels
des pays et Territoires d'Outre Mer



OCTAssociation

Editorial



Mesdames, Messieurs, chers amis,

Les pays et territoires d'outre-mer de l'Union européenne, voici un sujet vaste et passionnant ! Etant moi même originaire d'un PTOM du Pacifique, la Nouvelle-Calédonie, je me félicite du fait que ces territoires, même s'ils sont éloignés les uns des autres et du continent européen aient réussi à construire et entretenir un dialogue continu avec l'Union européenne. Ce succès s'explique par la particularité des relations qui les unissent : l'Union et ses PTOM sont membres de la même grande famille européenne.

En tant que député européen et élu de la circonscription française «Outre-mer», il me paraît essentiel que le Parlement européen, lieu de représentation directe des citoyens, s'implique et participe à la redéfinition de l'association qui unit les PTOM et l'Union européenne. Les débats doivent être ouverts à tous pour parvenir à des solutions ambitieuses et durables. En tant que membre titulaire de la commission du développement, je suis particulièrement impliqué dans les débats sur cette future stratégie. Au sein de cette enceinte parlementaire, j'entends promouvoir et défendre un partenariat entre l'Union européenne et les PTOM qui soit réciproque, renforcé, et durable.

Nous sommes à un moment charnière, où l'avenir des relations PTOM/UE se dessine et se décide. Le présent ouvrage a pour objet de vous présenter les richesses et la diversité des pays et territoires d'outre-mer de l'Union européenne. Comme le souligne la Commission européenne dans sa communication de novembre 2009, les PTOM représentent de «réelles plus-values pour l'Union». Grâce à leur situation géographique, ils forment de véritables «postes avancés de l'Union dans le monde» au sein desquels ils véhiculent et diffusent les valeurs européennes. C'est selon cette logique de complémentarité féconde qu'une nouvelle association doit se fonder entre l'Union et ses PTOM. Paul Valéry avait raison : «enrichissons-nous de nos différences».

Elus européens, acteurs impliqués dans l'association entre l'Union européenne et les PTOM, citoyens de l'Union, chers amis, je vous invite à découvrir nos pays et territoires d'outre-mer et à poursuivre votre engagement dans la réflexion menée par l'Union européenne sur la définition d'une nouvelle association.

C'est ensemble que nous pourrons dégager des principes forts, à la hauteur des enjeux auxquels nous devons faire face.

Maurice PONGA

Député européen
Ancien ministre de Nouvelle- Calédonie



Association des Pays et Territoires d'Outre-Mer

NOTRE VISION

Œuvrer pour que tous les Pays et Territoires d'Outre-mer de l'Union Européenne suivent la voie du développement durable, tout en protégeant notre environnement naturel et favorisant le développement économique et humain, par la coopération avec l'UE autant qu'avec les partenaires régionaux et globaux.

NOTRE MISSION

Travailler conjointement par la promotion de positions communes et partenariats pour le développement durable des PTOM à travers la coopération, le développement de compétences et la communication.

Cette brochure a été réalisée avec les contributions de 14 de nos membres, les informations sur tous les PTOM de l'OCTA sont disponibles sur le site www.octassociation.org



ARUBA

INTRODUCTION

Déjà peuplée par les Amérindiens se déplaçant vers le Nord et en provenance de l'Amérique du Sud, Aruba a été découverte en 1499 par les Espagnols, colonisée par les Néerlandais à partir de 1636, et brièvement détenue par les Britanniques entre 1805 et 1816. L'influence néerlandaise est encore présente dans le système politique, juridique et éducatif arubain, ainsi que dans l'architecture, la langue et l'éthique du travail. En 1951, le Territoire de l'île d'Aruba a été constitué, offrant à Aruba son propre gouvernement au sein de la structure politique des Antilles néerlandaises. Le 1er janvier 1986, Aruba a fait sécession des antilles néerlandaises et a obtenu son «Status Aparte» au sein du Royaume des Pays-Bas, qui compte à présent les Pays-Bas, les Antilles néerlandaises et Aruba. Dans le cadre de cet arrangement, Aruba, un pays distinct avec sa propre constitution, jouit de sa propre constitution, a une autonomie complète sur ses affaires intérieures tandis que les Pays-Bas sont constitutionnellement responsables de sa défense et de ses affaires extérieures.

GEOGRAPHIE

Aruba est située dans le Sud des Caraïbes, à une latitude de 12° 30' Nord et une longitude de 70° Ouest, à environ 32 km (20 miles) de la côte Nord du Venezuela. Aruba est longue de 31 km (19 miles) et large de 8 km (5 miles), avec une superficie de 180 km² (70 miles carrés). La capitale est Oranjestad.

ECONOMIE

En tant que petite économie insulaire ouverte, l'économie arubaise est soumise aux développements économiques internationaux. Etant donné que l'activité économique mondiale devrait se développer en 2010, le rythme de son rétablissement doit être considéré lors de l'évaluation de son impact sur l'économie arubaise. Les développements de l'économie mondiale et, en particulier, chez les principaux partenaires commerciaux revêtent une importance extrême car ils influenceront l'économie arubaise. Le secteur du tourisme a commencé à ressentir les effets de l'annonce de la crise financière aux Etats-Unis, laquelle a été prolongée en 2009. L'on estime que le PIB en 2009 a chuté d'un taux nominal de 4,3 pour cent pour atteindre une valeur nominale de US\$ 2.661,5 millions et une croissance réelle négative de -3,8 pour cent. La source de cette chute a été une forte baisse des revenus du tourisme, des investissements privés et l'annonce d'une fermeture temporaire de la raffinerie en juillet, ce qui a eu pour conséquence le chômage des entrepreneurs.

ENVIRONNEMENT

La politique environnementale d'Aruba vise à promouvoir un développement économique harmonieux et la protection environnementale. L'objectif de ce développement environnementalement sain et économiquement durable requiert une approche intégrée et multidisciplinaire. Le Gouvernement est partisan du principe «pollueur-payeur». Dans l'intérêt de la préservation d'un environnement propre et sain, il est plus judicieux d'investir dans la prévention de la pollution que de payer plus tard pour les conséquences de la pollution. A cet égard, les incitants et les installations qui encouragent ces investissements environnementaux sont jugés importants. Cela concerne, par exemple, la promotion de l'efficacité énergétique et la conservation, l'utilisation de produits respectueux de l'environnement, une gestion efficace des déchets, etc. La protection de l'environnement marin et côtier, jointe à une politique de gestion des déchets permet de réduire les déchets et bénéficie d'une grande priorité afin de promouvoir un développement équilibré et durable de l'île.

GOVERNEMENT

Aruba est une démocratie parlementaire. Son chef d'Etat est la Reine du Royaume des Pays-Bas qui est représentée par un gouverneur. Le Gouverneur est nommé par la Reine, sur recommandation du Conseil arubais des ministres, pour un mandat de six ans. Investi des pouvoirs exécutifs et dirigé par un Premier ministre, le Conseil des ministres compte sept membres. Le Premier ministre actuel est M. Michiel G. Eman. Ce Conseil est responsable à l'égard d'un Parlement de 21 membres, le «Staten», qui est élu tous les quatre ans, sur la base d'un système multipartite. Actuellement, le parti AVP a la majorité, avec 12 membres au Parlement.

Le système judiciaire d'Aruba, qui est essentiellement dérivé du système néerlandais, opère indépendamment du système législatif et exécutif. La juridiction, dont l'instance d'appel, se compose de la Cour de justice commune d'Aruba et de la Cour suprême de justice des Pays-Bas.

FAITS & CHIFFRES

- Population (fin 2008) : 106,050
- Taux de natalité (pour 1.000) : 11.6
- Espérance de vie (Recensement 2000) : L'espérance de vie moyenne est de 73 ans; 70 ans pour les hommes, 76 pour les femmes.
- PIB par habitant en prix courants du marché (2008) : US\$ 26,224
- Taux d'activité (2007) : 69.5%

GDP contributions (2008)

• Hôtels & Restaurants	10.5%
• Services financiers	6.8%
• Construction	8.6%
• Transport, Stockage & Communication	8.2%
• Autres	16.1%
• Agriculture & Industrie manufacturière (Huile):	5.4%
• Commerce	14.2%
• Immobilier	12.6%
• Administration publique & Education	13.1%
• Services publics	4.1%

Recettes renouvelables (hors subventions; X millions US\$)

	2007	2008	2009
	472.1	517.9	498.3

Principales sources de revenus

• Droits d'importation	19%	17%	17%
• Impôts sur salaire	28%	27%	28%
• Taxe sur le chiffre d'affaires	16%	18%	18%
• Taxe hôtelière	4%	4%	4%
• Impôt sur les bénéfices	8%	11%	11%
• Accises	8%	6%	6%



GROENLAND

GOUVERNEMENT

Le système parlementaire du Groenland est basé sur la répartition des responsabilités et du pouvoir entre le parlement (Inatsisartut) et le gouvernement (Naalakkersuisut). Le Groenland est entré dans un processus de restitution à l'égard du Danemark. A la suite d'un référendum au Groenland qui s'est tenu en novembre 2008, lequel a remporté une approbation de 75%, le parlement danois a voté, le 21 juin 2009, une nouvelle "Loi sur l'autonomie du Groenland", laquelle prévoit la cession d'une trentaine de domaines de compétence au Groenland.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Si, en de nombreux endroits du monde, le changement climatique reste un sujet de conjoncture théorique, il est ressenti de façon très tangible dans l'arctique et donc au Groenland également. Ceci fait de l'Arctique une base de recherche importante sur les conditions climatiques passées, présentes et futures, et des projets de recherche sur terre, dans l'eau et dans l'air, dans et autour du Groenland apportent constamment de nouvelles connaissances sur le changement climatique – non seulement au Groenland et dans l'Arctique, mais dans le monde entier. Une quantité inouïable d'instituts de recherche participent aux travaux, qui se sont en réalité accélérés dans le cadre de l'année polaire internationale 2007–2008. Naturellement, les chercheurs scientifiques du Groenland sont fortement impliqués dans les travaux et, de la sorte, collaborent avec les chercheurs scientifiques de nombreux autres pays.

ECONOMIE

En 2007, le Groenland a exporté pour €315 millions et importé pour €490 millions de biens et services, laissant un déficit commercial de €175 millions. Sur ces volumes, l'UE a participé à hauteur de 88% des exportations du Groenland et a assuré 95% de ses importations. Le secteur de la pêche est le principal secteur d'exportations, générant 85% des revenus des exportations pour le Groenland en 2007. Chaque année, le Groenland reçoit une "subvention forfaitaire" du gouvernement danois, laquelle constitue, avec ses DKK 3,5 milliards, une plate-forme fixe pour l'économie. La Loi sur l'autonomie contient des dispositions pour la suppression progressive de la subvention forfaitaire, à mesure que croissent les revenus propres au Groenland.

POTENTIEL DU PTOM

Le Groenland, en tant que société en transition, s'est caractérisé, ces dernières décennies, par un développement industriel notable et un progrès social. Grâce au développement rapide de l'industrie de la pêche dans les années 80 et 90, les communautés de chasseurs isolées et dispersées du Groenland ont connu une croissance économique et un développement social qui ont marqué l'avènement d'une société arctique moderne. Les ressources naturelles du Groenland constituent un important atout commercial. L'exploration et le développement du pétrole et des minerais deviendra un secteur industriel important à l'avenir. Ceci inclut la production d'aluminium, l'exploration des hydrocarbures et des minerais, l'hydro-énergie et des activités de niche telles que l'extraction sous licence de la glace des glaciers.

Ainsi qu'il est mentionné ci-dessus, le Groenland est impliqué dans la recherche, en tentant d'explorer les façons dont l'Arctique peut offrir de nouvelles solutions dont pourra bénéficier le reste du monde. Qu'il s'agisse de technologies ou de produits alimentaires, la recherche et le développement au Groenland constituent un domaine en expansion. De plus, le tourisme (terrestre et de croisière) devient un secteur économique en croissance au Groenland. Enfin, en ce qui concerne le long terme, si les passages au Nord-Ouest et au Nord-Est deviennent navigables, le Groenland deviendra un territoire stratégique important, dominant de nouvelles routes à l'importance vitale.

FAITS & CHIFFRES

- Capitale : Nuuk
- Taille : 2.415.100 km²
- Population : 56.194 (2009)
- Taux de natalité (pour 1000) : 2,3 enfants par femme
- Espérance de vie : 71 ans pour les femmes, 66 ans pour les hommes (2007)
- Taux de l'emploi : taux de chômage: 6,8 pour cent, affecté par le chômage dans les villes (2007)
- Climat : arctique
- Principaux secteurs économiques : pêche et exploitation des minerais
- Système politique : démocratie parlementaire
- Description géographique : la plus grande île du monde, dont 85 pour cent est couvert de glace, laissant 15% de la ligne côtière habitable





ILES CAÏMANS

SERVICES FINANCIERS

Reconnues comme étant l'un des principaux centres de services financiers au monde et comme un élément essentiel du paysage mondial de l'investissement alternatif, les Iles Caïmans offrent un large éventail de services au sein des secteurs suivants: services bancaires, fonds, services d'entreprise, assurance, finances structurées, enregistrement des navires et des avions. L'industrie des services financiers est un employeur important dans les Iles Caïmans, essentiellement dans les domaines du droit, de la comptabilité et de la gestion financière. Le succès du secteur des services financiers des Iles Caïmans est attribué à la solidité du régime réglementaire, la stabilité politique et économique et la neutralité de la plate-forme fiscale, autant de facteurs qui contribuent à faciliter les transactions mondiales et le flux des capitaux. Les Iles Caïmans s'attachent à mettre en œuvre des normes internationales de transparence fiscale et de réglementation qui soient reconnues et pertinentes. Le pays s'est également engagé à jouer son rôle dans la lutte contre le crime financier. Les Iles Caïmans sont un domicile de choix pour les investissements alternatifs européens et de nombreuses institutions financières de l'UE de premier plan sont présentes dans l'île.

TOURISME

Attirant à peine moins de 2 millions de visiteurs par an, provenant du tourisme de croisière et de séjour, les Iles Caïmans sont réputées dans le monde entier comme étant une destination sûre, populaire, favorable aux familles dans les Caraïbes. Il y a 55 vols hebdomadaires au départ de nombreux aéroports des Etats-Unis, ainsi que du Canada, du Royaume-Uni et des Caraïbes. La compagnie aérienne nationale, Cayman Airways, est également un élément essentiel de l'offre touristique. Outre divers types d'hébergement, activités de loisirs et de bien-être, les Iles Caïmans sont également considérées depuis toujours comme une destination de premier plan pour la plongée en scaphandre autonome.

ENVIRONNEMENT

Les Iles Caïmans sont recouvertes de forêts subtropicales sèches et par de larges mangroves, qui abritent un large éventail de la faune sauvage de la région des Grandes Antilles. Parmi les espèces endémiques figurent les perroquets, les iguanes et les orchidées pour la flore. L'absence de rivières et autres sources d'apport terrestre a pour effet des fonds marins environnants d'une très grande clarté, abritant des récifs de corail bien développés, des lagons et plages de sable. Les tortues marines, les pastenagues et le poisson abondent.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de l'Office du gouvernement des Iles Caïmans, 6 Arlington Street Londres SW1A 1RE, Royaume-Uni, tél.: +44 20 7491 7772 e-mail info@cigo.co.uk



FAITS & CHIFFRES

- Capitale : George Town, Grand Cayman (GMT -5; -6 à l'heure d'hiver)
 - Géographie : les trois îles caïmans de basse altitude se situent au Nord-Ouest des Caraïbes, au Sud de Cuba et à l'Ouest de la Jamaïque. Les îles sont essentiellement composées de dépôts de calcaire formés par les organismes maritimes vivants (coraux, algues et coquillages) déposés sur les sommets émergents d'une chaîne de montagnes sous-marine qui émerge, la Cayman Ridge. Grand Cayman, avec une altitude moyenne de 6 pieds (2 m) est la plus grande île, avec une superficie de 76 miles carrés (197 km²) et abrite la majeure partie de la population. Les deux "îles soeurs" de Cayman Brac et Little Cayman sont situées à 80 miles (130 km) à l'Est de Grand Cayman et ont respectivement des superficies de 14 miles carrés (36 km²) et 10 miles carrés (25,9 km²). La caractéristique la plus frappante de Cayman Brac est le Bluff, une falaise massive de calcaire, qui s'élève à une altitude maximum de 140 pieds (42 m).
 - Population : 57.009 habitants (2008). Les habitants des Iles Caïmans sont appelés les 'Caymanais'. Les Caymanais appellent les îles 'les Iles Caïmans', 'Caïman' ou 'les Iles,' mais pas 'les Caïmanes'
 - Devise : Dollar des Iles Caïmans (CI\$) qui ont un taux de change fixe avec le dollar U.S. (US\$1=CI\$0.80)
 - Statut : territoire britannique d'Outre-Mer
 - Gouvernement : Chef d'Etat : Reine Elizabeth II ; Représentant de la Reine : Son Excellence le Gouverneur, M. Duncan Taylor; Dirigeant élu des Iles Caïmans : Le Premier ministre, l'Honorable W. McKeever Bush OBE JP
- Démocratie parlementaire avec des branches judiciaire, exécutive et législative. Le Cabinet se compose de deux membres officiels et de cinq membres élus, présidés par le Gouverneur. Le gouvernement cumule les recettes en prenant des mesures basées sur la consommation (par exemple, droits d'importation, redevances, etc.).

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

- PIB nominal : US\$2,25 milliards
- PIB par habitant : US\$48.304
- Croissance du PIB en termes réels : 1,1 pour cent
- Total des importations : US\$1,05 milliard
- Ressources en ligne
- Site officiel du gouvernement : www.gov.ky
- Tourisme : www.caymanislands.ky
- Services financiers : www.caymanfnance.gov.ky
- Economie et Statistiques : www.eso.ky



ILES MALOINES

GÉOGRAPHIE

Les Iles Malouines sont situées à 400 miles de la côte Sud-Est de l'Amérique du Sud et comptent environ 740 îles. Une carte des îles se trouve à gauche.

SOUVERAINÉTÉ

Les Iles Malouines sont un Territoire britannique d'Outre-Mer par choix. L'autorité suprême appartient à Sa majesté la Reine et est exercé par un Gouverneur en son nom, avec les conseils et l'assistance du Conseil exécutif et de l'Assemblée législative. Le Royaume-Uni s'est engagé à soutenir la souveraineté des îles et le droit des Malouins à l'autodétermination. Une nouvelle Constitution des Iles Malouines, signée par le Gouvernement de Sa Majesté (HMG) est entrée en vigueur le 2 janvier 2009. Le droit de la population locale à s'autogouverner dans tous les domaines, hormis ceux de la défense et des affaires étrangères, est à présent inscrit dans le corps principal de la Constitution.

GOVERNEMENT

Les huit membres de l'Assemblée législative, dont cinq de la circonscription de Stanley (la capitale) et trois de la circonscription de Camp, sont élus lors des élections générales qui ont lieu tous les quatre ans. Chaque année, les membres de l'Assemblée élisent trois d'entre eux pour siéger en tant que membres du Conseil exécutif, que le Gouverneur est obligé de consulter dans l'exercice de ses fonctions.

ECONOMIE

L'économie des Iles Malouines s'est développée de façon exponentielle au cours des 24 dernières années. Ceci est en grande partie dû à la déclaration d'un rayon de 150 miles en tant que Zone de préservation et de gestion de la pêche, en 1985, qui a servi de catalyseur à l'économie malouine et lui a permis de croître, passant de £7m en 1985, à dix fois ce volume, en termes de PIB à l'heure actuelle. Les Iles détiennent effectivement certains avantages comparatifs par rapport à la région de l'Amérique du Sud dont elles sont les plus proches, notamment le fait que les eaux environnantes sont riches en réserves poissonnières. Les Iles possèdent également une faune abondante (des pingouins en particulier) qui ont contribué à promouvoir le tourisme de croisière, établi à 60.000 arrivées en 2009.

FAITS & CHIFFRES

- Devise : "Desire the Right"
- Hymne : hymne national britannique (God Save The Queen)
- Capitale : Stanley
- 51° 41'S, 57° 51'O
- Langue officielle : anglais
- Nom des habitants : Malouins
- Gouvernement : territoire britannique d'outre-mer
- Reine : Reine Elizabeth II
- Governor : Alan Huckle
- Création : découvertes par John Davis en 1592
- Superficie totale : 12,173 Km²
- Population : recensement de 2006: 2.955
- Espérance de vie : 75+ ans
- Monnaie : livre des îles malouines (équivalente à la Livre Sterling)
- Fuseau horaire : UTC -4
- Indicatif d'appel : +500

Office de l'assemblée législative, Gilbert House





ILES VIERGES BRITANNIQUES

PRINCIPAUX FAITS EN 2009 POUR L'ENVIRONNEMENT, L'ÉCONOMIE OU LE GOUVERNEMENT

L'économie des Iles vierges britanniques se compose de deux piliers distincts, à savoir le tourisme et les services financiers. Les développements intervenus dans les industries du tourisme et des services financiers ont donné lieu à une expansion importante de l'économie au cours des 25 dernières années. Le PIB en 2008 était supérieur à US\$ 1 milliard et le PIB par habitant était l'un des plus élevés de la région caraïbe. L'inflation dans les Iles vierges britanniques a été modérée au cours des cinq dernières années et les taux de chômage ont avoisiné les trois pour cent. Les Etats-Unis sont le principal partenaire commercial des Iles vierges britanniques. La majorité des importations (biens) provient des Etats-Unis, y compris Porto Rico, et des îles vierges américaines. La large majorité des exportations des Iles vierges britanniques (sous la forme de services – et plus spécifiquement, les services financiers et le tourisme) sont utilisés par les Etats-Unis et l'Europe.

GOUVERNEMENT

Les Iles vierges britanniques sont un territoire outre-mer au gouvernement intérieur autonome du Royaume-Uni. Le pouvoir exécutif, dans les Iles vierges britanniques, est aux mains de la Reine et est exercé en son nom par le Gouverneur des Iles vierges britanniques. Le Gouverneur est nommé par la Reine, sur avis du gouvernement britannique. La défense et les affaires étrangères demeurent la responsabilité du Royaume-Uni. Une nouvelle constitution a été adoptée en 2007 (l'Ordonnance constitutionnelle des îles vierges, 2007) et est entrée en vigueur lorsque le Conseil législatif a été dissous pour les élections générales de 2007. Le Chef du gouvernement, sous la nouvelle constitution, est le Premier ministre (avant la nouvelle constitution, celui qui occupait ce poste était appelé Ministre en Chef), lequel est élu à l'occasion d'élections générales, avec les autres membres du gouvernement au pouvoir ainsi que les membres de l'opposition. Un Cabinet est nommé par le Premier ministre et désigné par le Gouverneur.

POTENTIEL DU PTOM

Les Iles vierges britanniques se sont transformées en une robuste juridiction de services financiers et en une destination touristique animée. Etant donné que le territoire subit les remous actuels de la crise économique mondiale et travaille avec diligence pour satisfaire aux normes internationales des services financiers, son attention se porte sur la sécurité et le renforcement des piliers jumeaux de son fondement économique, les services financiers et le tourisme. Le territoire continuera à exercer un rôle de premier plan et à innover dans ces deux secteurs essentiels des services, tout en travaillant à l'élargissement de sa base économique et la préservation de son riche patrimoine environnemental, grâce à une utilisation durable et une coopération à la recherche.

Les îles vierges britanniques intensifieront le processus de renforcement de la politique et du cadre institutionnel qui faciliteront la croissance et le développement d'autres secteurs productifs, lesquels viendront compléter et s'intégrer à ses secteurs économiques principaux, en particulier le tourisme. Ceci inclut des secteurs tels que la pêche, l'agriculture et d'autres industries légères rattachées au tourisme, notamment son industrie maritime très dynamique. Le patrimoine culturel riche et diversifié des Iles vierges britanniques et les ressources de sa population hautement cultivée et éduquée devrissent également être au cœur de son expansion économique. La technologie jouera un rôle clé en aidant le territoire à mettre à profit ses ressources, y compris le renforcement des fondements informels requis pour faciliter une approche structurée et mesurée du développement du commerce.

La position des Iles vierges britanniques au Nord-est des Caraïbes lui permettra de collaborer efficacement avec ses voisins de la région et de tirer profit de ses arrangements préférentiels accordés par l'Union européenne.

FAITS & CHIFFRES

- Capitale : Road Town, Tortola
- Taille : 59 miles carrés
- Population : 28.213
- Taux de natalité (pour 1000) : 10,92
- Espérance de vie : 78,92
- Taux de l'emploi : 96,9%
- Climat : Tropical
- Secteurs économiques clés : Services financiers & Tourisme
- Système politique : Démocratique
- Situation géographique : environ 60 miles à l'Est de Porto Rico





ILES TURKS ET CAICOS

POTENTIEL DU PTOM

Situées à 575 miles précisément, au Sud-Est de Miami, Floride, et à 30 miles au Sud des Bahamas, les îles de Turks et Caicos offrent une destination attrayante et facilement accessible pour les touristes nord-américains en quête de vacances dans les Caraïbes, sans devoir voyager trop loin. Le climat tropical et la grande proximité sont particulièrement attrayants pour ceux qui désirent faire une pause facile avec l'hiver nord-américain. Des vols directs au départ de nombreux et grands aéroports de l'Amérique du Nord renforcent l'attrait et l'avantage compétitif des îles Turks et Caicos en tant que destination touristique. Avec certaines des plus belles plages du monde et des eaux côtières à la pureté cristalline, les îles sont particulièrement attirantes pour ceux qui s'intéressent aux sports nautiques et à l'environnement marin.

Le gouvernement est très désireux de promouvoir l'agriculture, l'aquaculture et une plus grande diversification de l'économie en général.

ENVIRONNEMENT

Les îles Turks et Caicos comptent plus de 170 espèces d'oiseaux, dont des flamants, des balbuzards pêcheurs, des pélicans et des corneilles de Cuba. L'iguane des rochers de Turks et Caicos, un reptile timide et inoffensif, est unique aux îles. Les îles abritent également le troisième plus grand système de récifs de corail au monde. Les récifs encerclant les bancs et les îles sont extrêmement diversifiés, avec 37 espèces de corail et plus de 400 espèces de poissons.

GOVERNEMENT

En tant que Territoire Outre-Mer du Royaume-Uni, le Chef d'Etat est Sa Majesté, la Reine Elizabeth II, représentée sur place par un Gouverneur nommé par le Royaume-Uni. Le gouvernement est élu tous les quatre ans, au moyen d'un système politique démocratique. Alors que la constitution des îles est temporairement en suspens, les prochaines élections devraient se tenir en 2011.

FAITS & CHIFFRES

- Capitale : Cockburn Town
- Taille : 948,3 kilomètres carrés; 366,1 miles carrés
- Population : 19.886 en 2001; estimée à 38.435 en 2009
- Taux de natalité (pour 1000) : 0,78 en 2009
- Espérance de vie : 87,9 ans en 2008
- Taux de l'emploi : 91,7% en 2008
- Climat : climat subtropical, avec une température de 75-80oF d'octobre à mars, de 85-90oF d'avril à septembre
- Principales ressources : maritimes
- Principaux secteurs économiques : tourisme, Services financiers, Construction
- Système politique : démocratie parlementaire
- Situation géographique : entre 71o31' de longitude Ouest et 21o45' de latitude Nord
- Commerce extérieur (exportations de produits agricoles, volume des importations ou recettes des importations)
- Importations du commerce extérieur de marchandises : \$591,3 M en 2008, \$118,7 M au 1^{er} Trim. 2009
- Exportations du commerce extérieur de marchandises : \$24,8 M en 2008, \$3,8 M au 1^{er} Trim. 2009
- Nombre de chambres d'hôtel : 2.947
- Visiteurs en croisière : 513.928 en 2009
- Arrivées de touristes (visiteurs séjournant) : 351.504 en 2009
- Taux d'occupation hôtelière : 58% in 2008



MAYOTTE

MAYOTTE, PAYS ET TERRITOIRE DE L'OUTRE-MER

L'évolution de Mayotte, rappelons le, le territoire français le plus dense avec 511 km² sur une surface totale de 375 km² est confronté depuis quelques années à des enjeux tous aussi cruciaux ce qui rend son développement problématique. Les enjeux sont le développement durable avec comme cheval de bataille la salubrité publique due à la déficience des politiques de gestion des déchets, ainsi que la sécurité des biens et des personnes lors des inondations provoquées par les fortes pluies de saison. Ainsi, Mayotte essaie de rattraper son retard en gardant en tête son développement durable et de ne pas rester en marge à l'image de son combat pour l'accès à l'internet haut débit au profit de sa population.

Au départ, la coopération de l'Union Européenne avec Mayotte via les fonds européens ont porté essentiellement sur les infrastructures de bases et sur l'environnement. Néanmoins, cette coopération a permis le développement d'activité prometteuse sur l'île notamment l'élevage de poisson (l'aquaculture) qui ont permis la création de quelques emplois, mais aussi de permettre la diversification de son économie.

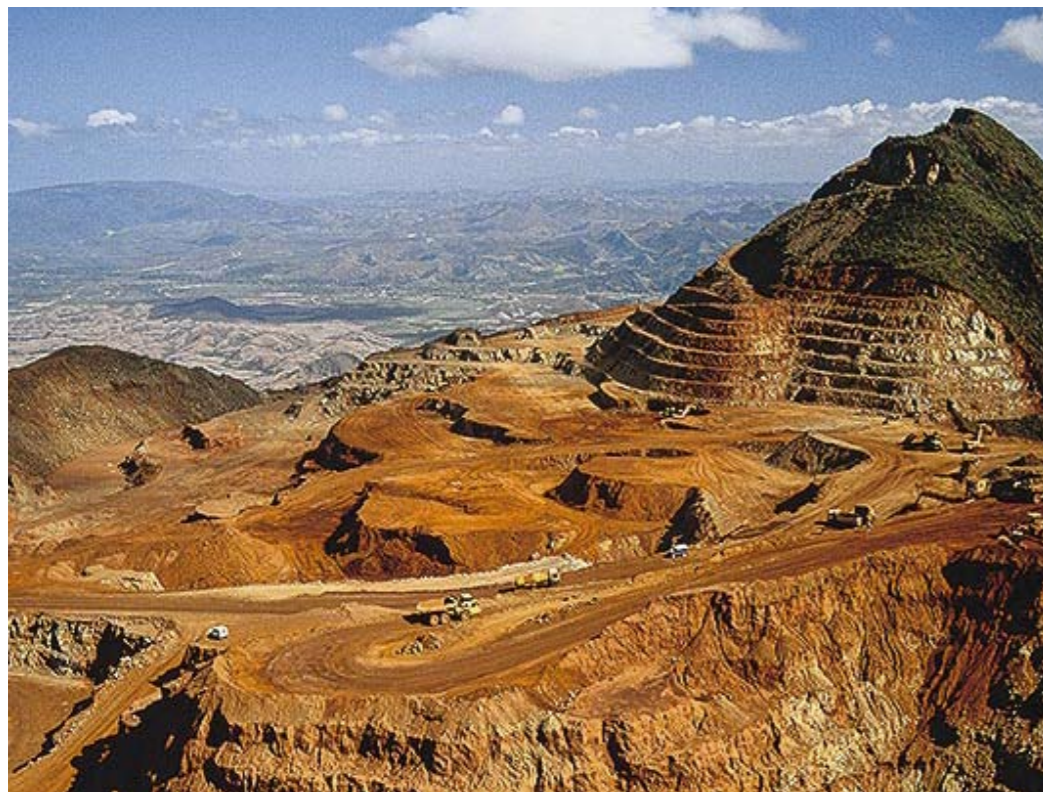
A l'heure actuelle, Mayotte, met en œuvre des actions pour la gestion des déchets, jusque là inefficace. Le concours de l'UE permet d'entrevoir des solutions, du moins à court terme. Puisque en effet, la consommation des ressources naturelles et de biens d'importation augmente à Mayotte non seulement du fait d'une croissance démographique exceptionnelle, mais également à travers la modernisation des modes de vie et le développement des investissements infrastructurels. Cette situation peut s'avérer très rapidement critique dans un espace micro insulaire comme l'est celui de l'archipel : on y constate notamment l'érosion des bassins versants, les pollutions organiques et terrigènes issues des activités humaines, les risques accidentels et sanitaires, l'augmentation de la vulnérabilité du lagon.

De même, avec l'arrivée des fortes pluies de la saison humide, Mayotte souffre encore du manque de moyen pour une gestion des eaux pluviales convenable dans le but de garantir à la population mahoraise la sécurité de leurs habitants, de leurs biens... et aussi la protection de son lagon.

- Les orientations sur le développement de Mayotte est centrée sur les problématiques suivantes :
- l'environnement urbain de part son volet « Drainage et assainissement des eaux pluviales », mais aussi avec son volet « Déchets »
 - l'environnement rural avec un programme de reboisement des zones d'érosions, et un programme de valorisation des filières de rente (tels la filière Ylang) qui donne à Mayotte son parfum.
 - problématique du transport :
 - 1^{er} constat : La circulation urbaine trop dense qui favorise la pollution
 - 2^{ème} constat : Dans l'intérêt du tourisme, ce sont des orientations plus que nécessaires pour faire vivre et développer Mayotte de son activité économique comme par exemple avec l'artisanat.

FAITS & CHIFFRES

- Capitale: Mamoudzou
- Langue officielle: français
- Habitants: Mahorais
- Statut: Mayotte confirme, par un nouveau référendum en 1976, son souhait de rester dans la République française. Elle est depuis 2003 une Collectivité d'outre-mer.
- Superficie: 375 km²
- Population (chiffre 2007): 186 452 en 2007
- Densité: 511 km²
- Taux de croissance annuel moyen: 3.1%
- Monnaie: Euro
- Calling code: +262 269



FAITS & CHIFFRES

- Superficie : 18 576 km²
- Localisation : Pacifique sud, à 18 000 km de la France, à 1 500 km de l'Australie, à 1 800 km de la Nouvelle-Zélande, à 4 600 km de la Polynésie française et à 600 km du Vanuatu
- Climat : tropical océanique
- Capitale : Nouméa
- Population : 245 580 habitants (9,2% en province des Iles Loyauté, 18,7% en province Nord et 72,1% en province Sud)
- Taux de natalité : 16,2 pour mille
- Espérance de vie à la naissance : 75,9 ans
- PIB par habitant : 24 745 euros (estimation 2008)
- Taux d'emploi : 47,7% (recensement de 2004)
- Secteurs économiques clefs : mines et industrie métallurgique du nickel, BTP, services
- Principaux partenaires commerciaux : UE, Singapour, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon, Etats-Unis
- Monnaie : F.CFP (à parité fixe avec l'Euro)



NOUVELLE-CALEDONIE

INSTITUTIONS

La Nouvelle-Calédonie bénéficie d'un nouveau statut depuis l'Accord de Nouméa du 5 mai 1998 et la loi organique du 19 mars 1999. Ces textes ont en effet défini la mise en place de nouvelles institutions, un transfert progressif de compétences, ainsi qu'une consultation - prévue entre 2014 et 2018 - sur l'accession à une pleine souveraineté. La Nouvelle-Calédonie est ainsi devenue une collectivité territoriale à statut particulier au sein de la République française (collectivité sui generis). L'exécutif de la Nouvelle-Calédonie est assuré par un gouvernement collégial élu à la proportionnelle par le congrès, assemblée délibérante du territoire, composé de représentants des 3 provinces. Des élections provinciales se sont tenues en mai 2009, qui ont vu l'élection à leur présidence de Pierre Frogier (Sud), Paul Néaoutyine (Nord) et Neko Hnepeune (îles Loyauté). Un nouveau gouvernement, a été élu par le congrès le 5 juin 2009. Il est composé de 11 membres et est présidé par Philippe Gomès. Le président du congrès est Harold Martin.

Un député européen pour la section Pacifique de la circonscription outre-mer, originaire de Nouvelle-Calédonie, a été élu le 8 juin 2009: il s'agit de Maurice Ponga. Il est membre titulaire de la Commission développement et membre suppléant de la Commission politique régionale au sein du Parlement européen. Mr Ponga est le second député mélanésien au Parlement européen, après Dick Ukeiwé entre 1989 et 1994.

UNE FORTE VOLONTÉ D'INTÉGRATION EN OCÉANIE

La Nouvelle-Calédonie bénéficie d'importantes compétences en matière de relations extérieures depuis l'entrée en vigueur de la loi organique du 19 mars 1999. Elle peut aujourd'hui négocier directement, dans le respect des engagements internationaux de la République, des accords avec un ou plusieurs Etats, territoires ou organismes régionaux du Pacifique et avec les organismes régionaux dépendant des institutions spécialisées des Nations unies, être membre, membre associé d'organisations internationales ou observateur auprès de celles-ci, disposer d'une représentation auprès de l'Union européenne et des Etats ou territoires du Pacifique.

La Nouvelle-Calédonie possède donc des outils juridiques lui permettant d'élaborer sa propre politique extérieure, de renforcer ses liens avec l'Union européenne, ainsi que les autres Etats et Territoires du Pacifique (au sens large) et donc de développer et d'améliorer sa coopération et son intégration régionales. Grâce à son niveau de développement, son expertise acquise dans un certain nombre de domaines et ses liens historiques et culturels avec les pays de la région, la Nouvelle-Calédonie dispose d'importants atouts pour participer au renforcement des actions de coopération régionale, avec les pays de la région Pacifique.

Depuis 2001, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie s'est pourvu d'une cellule de coopération régionale et des relations extérieures, chargée également des relations avec l'Union européenne, qui met en œuvre la politique des relations extérieures du gouvernement.

UN RAYONNEMENT MARQUÉ EN AUSTRALASIE ET EN OCÉANIE

A titre d'exemple, en matière de relations avec les pays, territoires et organisations régionales du Pacifique, la Nouvelle-Calédonie a ainsi conclu une convention de coopération bilatérale avec le Vanuatu (en 2006 renouvelée en 2010) lui permettant de mener des actions de coopération culturelle, sportive, de développement économique, de santé, d'éducation et de formation. La Nouvelle-Calédonie a également créé un fonds microprojets lui permettant de financer des actions de coopération avec l'ensemble des Etats et territoires du Pacifique. Enfin, elle alloue chaque année une enveloppe budgétaire pour abonder les projets du Fonds de coopération économique, sociale et culturelle pour le Pacifique (fonds de la France).

En matière de sécurité civile, la Nouvelle-Calédonie accueille la plate-forme de coopération PIROPS (Programme régional de réponse et de préparation aux catastrophes naturelles pour l'Océan Pacifique Sud) de la Croix-Rouge chargée d'intervenir dans les états insulaires voisins en cas de catastrophes naturelles. Dans le même domaine, les liens se sont renforcés à travers les accords FRANZ qui permettent à la France de déployer ses moyens civils et militaires depuis la Nouvelle-Calédonie dans la région, en coopération avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie.



En matière de coopération sportive et culturelle, la Nouvelle-Calédonie a organisé en 2006 la saison de la Nouvelle-Calédonie en Nouvelle-Zélande et a créé des pôles sportifs océaniques permettant d'accueillir les athlètes des pays de la région. Elle accueillera en 2011 les Jeux du Pacifique, manifestation qui rassemblera plus de 5000 sportifs et officiels des 22 pays d'Océanie.

La Nouvelle-Calédonie a la volonté de poursuivre ou d'impulser des coopérations bilatérales avec les pays de la région. La coopération avec l'Australie a été relancée en début d'année 2010 par une visite ministérielle de haut-niveau qui va permettre de formaliser des liens dans plusieurs domaines et de relancer des partenariats dans les secteurs culturels, éducatifs, environnementaux et commerciaux.

La Nouvelle-Calédonie a également tissé des liens privilégiés avec les deux autres PTOM français du Pacifique. Elle est liée à Wallis et Futuna par un accord particulier depuis 2003, qui instaure la mise en place d'une coopération dans des domaines d'action variés. Avec la Polynésie française, la coopération a été relancée en 2008 avec la négociation d'une convention de coopération décentralisée en faveur du développement économique, social, culturel et sportif. Au-delà, les enveloppes régionales du Fonds européen de Développement (FED) de l'Union européenne permettent aux trois collectivités de développer des liens et de mettre en œuvre une coopération technique. Ainsi, le projet TEP VERTES a permis de développer des projets en matière d'énergie renouvelables tandis que la programmation du 10ème Fed régional, projet INTEGRE (Initiative des Territoires pour la Gestion Intégrée de l'Environnement) permettra de mettre en œuvre des projets de protection et valorisation de l'environnement.

UN VRAI POTENTIEL DE COOPÉRATION ET D'INTÉGRATION RÉGIONALE, UNE TÊTE DE PONT DE L'EUROPE EN OCÉANIE

Des potentiels de coopération existent pour la Nouvelle-Calédonie pour les prochaines années, notamment dans le domaine des services. Ainsi, en matière de formation professionnelle, la Nouvelle-Calédonie a pour ambition de valoriser son savoir-faire acquis, notamment grâce aux fonds européens, vers les pays de la zone Pacifique en proposant ses services aux pays ACP de la zone dans des domaines tels que l'ingénierie pédagogique, l'expertise au développement de structures de formation, la formation de formateurs, l'accompagnement au démarrage de dispositifs de formation... La Nouvelle-Calédonie dispose également d'une expertise importante sur certaines problématiques environnementales grâce notamment aux centres de recherche présents sur le territoire. Ainsi, par exemple, le centre national de recherche technologique sur le nickel et son environnement (CNRT Nickel) devrait permettre d'exporter son expérience acquise dans la réhabilitation des sites dégradés et l'exploitation minière respectueuse de l'environnement.

Au-delà des projets de coopération et de développement et sur un plan plus politique et stratégique, la Nouvelle-Calédonie a la volonté de devenir membre à part entière de certaines organisations régionales du Pacifique comme le Forum des Îles du Pacifique, d'établir des représentations dans les pays de la zone Pacifique et de participer aux séminaires annuels du « Comité des 24 » (Comité spécial des Nations-Unies chargé d'étudier l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux).

Poste avancé de l'Europe dans le Pacifique, la Nouvelle-Calédonie ambitionne de jouer un rôle renforcé et privilégié dans les projets de développement européens mis en œuvre dans les pays de la zone mais également dans le dialogue politique et stratégique de l'Union européenne avec la région, contribuant ainsi à renforcer la stabilité, le développement durable et l'intégration régionale en Océanie.



SAINTE-HELENE



L'île de Sainte-Hélène, un Territoire Outre-Mer du Royaume-Uni est l'un des lieux habités les plus isolés du monde. L'île n'a pas d'aéroport: l'accès à l'île se fait grâce au Royal Mail Ship (RMS) St Helena. Ce navire assure le seul service de transport régulier pour les passagers et le fret. Des voyages ont lieu régulièrement vers sa Dépendance de l'île d'Ascension et vers l'Afrique du Sud (Cap), avec deux voyages par an au Royaume-Uni (UK). Les seuls autres navires qui visitent Sainte-Hélène chaque année sont

un petit nombre de navires de croisière et plusieurs yachts.

L'isolement extrême de l'île affecte tous les aspects de son développement, ce qui la rend fortement dépendante de l'aide (les subventions représentaient 42% du total de ses revenus pour 2007/08). Il y a très peu d'exportations en raison de l'absence de ressources naturelles, ce qui rend l'île très fortement dépendante des importations. Il y a une augmentation de l'émigration entraînant un déclin démographique; ce déclin est essentiellement dû au départ des jeunes qui s'en vont travailler à l'étranger pour des salaires plus élevés; les contributions au PIB sont dès lors fortement dépendantes des envois effectués par les habitants de Sainte-Hélène travaillant à l'étranger. Le profil du vieillissement démographique qui en résulte exerce également des contraintes sur le développement économique. Le secteur privé connaît une croissance limitée et la plupart des entreprises privées sont de très petite taille, avec de faibles recettes (le PIB était de £17.281.000 pour 2007).

POTENTIEL DE SAINTE-HELENE

Sainte-Hélène est l'une des îles les plus reculées et les plus mystiques qui soient: elle est appelée 'l'île d'émeraude de l'Atlantique Sud'. L'île possède une riche biodiversité au caractère endémique ainsi que des caractéristiques terrestres et une beauté du paysage exceptionnelles, et elle abrite une flore et une faune terrestres et maritimes exceptionnelles.

Hormis sa sérénité et sa beauté exceptionnelles, l'île présente également une culture et des caractéristiques patrimoniales distinctes. Le patrimoine napoléonien et, pour les Sud-africains, le patrimoine relatif au système d'internement des Boers constituent des attractions spécifiques. Toutefois, la croissance du tourisme a subi, historiquement, les contraintes des limitations en matière d'accès. Le SHG attend actuellement une décision relative à l'accès aérien qui devrait donner une impulsion sans précédent aux perspectives du développement touristique des îles. Entre-temps, des investissements ont été entrepris afin d'améliorer l'accès par la mer, par exemple grâce au projet 'St Helena's Wharf Improvement' par le biais du Fonds européen de développement. Les trois éléments dans le cadre de ce projet sont les travaux de protection contre la chute des rochers, les travaux du quai principal et l'acquisition d'équipements essentiels à la manutention du fret. Ce n'est que l'une des façons dont l'île investit dans l'infrastructure physique de base pour améliorer les installations locales et promouvoir le développement économique de Sainte-Hélène.

FAITS & CHIFFRES

- Capitale : Jamestown
- Taille : 47 miles carrés
- Population : 4,035 (2008)
- Taux de natalité (pour 1000) : 8,7 (2007)
- Espérance de vie : 75,1 ans (2007)
- Taux de l'emploi : 96,1 (2008)
- Climat : Subtropical
- Principales ressources : poisson, Café, Miel, Distillerie locale
- Principaux secteurs économiques : emploi offshore, pêche et agriculture
- Système politique : gouverneur – nommé par le Gouvernement de Sa Majesté (HMG), Conseil législatif démocratiquement élu, Conseil exécutif et Comités du Conseil
- Position géographique : - 15°56'S 5°42'O dans l'océan Atlantique



POLYNESIE FRANCAISE



L'«INTÉRÊT PACIFIQUE»

La Polynésie française est au cœur du Pacifique, une région comprenant des millions de kilomètres carrés d'océan encore inexploités, faisant de l'Océanie l'un des plus grands réservoirs de la biodiversité de la planète. Face aux thématiques mondiales, déclinées sur des axes « bleu - vert » par l'Union Européenne, la Polynésie française pourrait être un relais évident de l'UE, lui conférant un intérêt spontané dans la région, avec des valeurs traduites sur le terrain, à la faveur d'un dialogue européen, porté par des acteurs du Pacifique auprès de leurs voisins.

UNE ÉCONOMIE INSULAIRE EN RECONVERSION, DANS UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Polynésie française est une économie en reconversion, avec un défi à relever : celui d'être une incarnation vivante du développement durable. Elle dispose des atouts permettant la mise en œuvre de ces objectifs. Qu'il s'agisse de projets d'assainissement, de climatisation par eaux profondes, de valorisation des ressources naturelles, d'aires marines protégées ou d'urbanisme vert adapté en termes de normes et de besoins au contexte tropical... un certain nombre de projets pilotes ont été et sont développés sur les différentes îles de la Polynésie française.

Ainsi, le Pays est un terrain d'application pour l'énergie thermique des mers (ETM), une technologie qui pourrait émerger dans les politiques et programmes européens de recherche et coopération au travers d'un de ses PTOM. La Polynésie française dispose de centres de recherche avec des expertises dans des domaines spécifiques pouvant aussi faire l'objet de valorisations économiques. Il existe notamment sur l'île de Moorea, une « éco-station », plateforme commune de recherche de la station Gump (Berkeley) - qui développe un système « modèle » pour comprendre les interactions des grands changements globaux, de la biocomplexité tropicale et du développement durable - et le CRILOBE, le Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l'Environnement, émanant du CNRS.

L'association Fa'ahotu (dont les statuts ont été approuvés par 12 entreprises et 5 organismes publics d'enseignement et de recherche) développe le pôle d'innovation sur la valorisation des ressources naturelles et l'éco-innovation, qui pourra s'appuyer sur un tissu industriel disposant de moyens technique et humains de pays développés ; de centres de formations (primaire, secondaire et universitaire) couvrant toute la gamme des besoins potentiels à l'accompagnement d'un développement lié à l'innovation (formations de base, professionnelle et supérieure). Par ailleurs le raccordement du câble sous-marin HONOTUA dans le courant de l'année 2010 constitue pour la Polynésie française une réelle opportunité pour développer, structurer, générer, ou attirer des activités dans le domaine des TIC au sens large et qui offrira des chances de développement à tous les secteurs d'activité de la Polynésie française, depuis l'hôtellerie, le secteur du tourisme jusqu'aux activités de R&D qui requièrent une insertion dans des réseaux de recherche internationaux. Le Village Pôle de compétitivité numérique concernera tout aussi bien le développement de l'économie numérique que l'impact transversal sur l'ensemble de l'économie polynésienne. Enfin, l'environnement représente pour les communautés insulaires, leur patrimoine culturel et naturel, respecté, façonné et légué aux générations successives par leurs ancêtres. Des besoins fondamentaux et des pratiques traditionnelles qui trouvent toute leur dimension dans les enjeux environnementaux globaux.

LA POLYNÉSIE FRANÇAISE, UNE OUVERTURE VERS UNE COOPÉRATION RÉGIONALE AMBITIEUSE.

La Polynésie française propose une relation partenariale, qui permet d'apporter un peu d'Europe en dehors de l'UE par des stratégies qui offrent un vrai rayonnement européen à partir des PTOM, et d'identifier des instruments et des groupes d'échanges adaptés aux ambitions. Parallèlement ceci permettra un peu plus d'Océanie en Europe en tirant partie des atouts de la Polynésie française pour des projets concrets et partagés vers le Pacifique.

FAITS & CHIFFRES

- Capitale : Papeete
- Langue officielle : français
- Statut : Pays d'Outre Mer au sein de la république française
- Superficie : 3 500 km² de terres émergées sur une superficie de 5,5 millions de km² ; Densité 73,2 km²
- Population (chiffre 2006) : 252 900
- Monnaie : Francs pacifiques
- Calling code : + 689 + les six chiffres du numéro du correspondant
- Décalage horaire : de - 11 h en hiver et - 12 h en été
- Distance par avion de Tahiti-Faaa : 17 100 km de la France (Paris) / 8 800 km du Japon (Tokyo) / 6 200 km des USA (LA) / 5 700 km de l'Australie (Sidney) / 4 700 km de la Nouvelle Calédonie (Nouméa) / 3 900 km de la Nouvelle Zélande (Auckland)

COMMERCE EXTERIEUR (2008)

- Taux de couverture global et principale exportation 12,5 % Perles de culture
IMPORTATIONS : 1 477 (millions €)
EXPORTATIONS : 236 (millions €)
- Après 2004 et 2005, années de faible croissance, l'évolution du PIB réel polynésien est entrée en territoire négatif pour la première fois depuis 1988, avec une baisse de 0,4% par rapport à 2005. La baisse est plus marquée encore pour le PIB réel par habitant du fait de la croissance démographique annuelle. Il est estimé à 13 428.57 euros par habitant soit -1,2%, par rapport à 2005. Parallèlement le PIB en valeur, estimé à 4,5 milliards euros en 2006, affiche une hausse de 2,3% par rapport à 2005, hausse s'expliquant par l'impact des prix, qui ont crû de 2,8% sur la période.

Source : Institut de la statistique de la Polynésie française



SAINT-PIERRE ET MIQUELON

INTRODUCTION

Saint-Pierre-et-Miquelon est une Collectivité territoriale, le plus ancien des territoires français d'outre-mer. Son histoire et son présent sont indissociables de la mer qui a offert d'abondantes ressources halieutiques dans le passé. Aujourd'hui, le tourisme, les nouvelles technologies et l'innovation nourrissent les ambitions de développement durable.

GEOGRAPHIE

L'archipel se compose de 8 îles, dont 2 sont habitées à l'année. SPM est situé près du Canada, au Sud de Terre-Neuve, à 300 km de la capitale provinciale St John's et à 1800 km de Montréal. SPM se caractérise par un climat océanique subarctique, avec des hivers enneigés (les températures moyennes sont comprises entre -10°C et +16°C).

ECONOMIE

L'activité économique repose essentiellement sur la pêche, de manière croissante sur le tourisme ainsi que sur le soutien de la France et de l'UE depuis la diminution de la principale source de revenus des îles (les exportations ont baissé de 96% suite au moratoire Canadien sur la pêche à la morue et à l'effondrement du secteur). Les autorités politiques et économiques actuelles ont coordonné l'élaboration d'un Schéma de développement stratégique 2010-2030 avec un plan d'action de 4 ans afin d'ouvrir le territoire sur sa région dynamique, renforcer la compétitivité du secteur des services (dont le tourisme) et encourager les industries à chercher un nouveau marché, notamment en Europe (produits de la pêche).

ENVIRONNEMENT

SPM jouit d'une grande richesse pour ce qui concerne la flore et la faune, avec de nombreux mammifères marins et des centaines d'espèces d'oiseaux. Des projets sont mis en œuvre par l'agence de développement local du Conseil territorial (SODEPAR) dans le domaine de l'information en matière d'économie d'énergie, du développement des énergies propres et de la gestion des déchets. Par ailleurs, toutes les collectivités et la société civile sont rassemblées dans la Maison de la Nature et de l'Environnement qui vise à promouvoir et préserver l'environnement par une sensibilisation à la biodiversité et la stimulation de l'écotourisme.

GOUVERNEMENT

SPM est placé sous l'autorité du gouvernement français, représenté par le Préfet qui est chargé d'appliquer les décisions de l'Etat sur place. Conformément au statut de Collectivité d'Outre-mer, le Conseil territorial, assemblée territoriale locale, bénéficie de compétences étendues matière de fiscalité, droits de douanes et urbanisme.

FAITS & CHIFFRES

- Population : 6125 habitants
- Taux de natalité (pour 1000) : 10
- Taux de l'emploi : 64,4%

CONTRIBUTIONS AU PIB:

- Hôtels & Restaurants : 3%
- Services bancaires/ financiers : 5%
- Construction : 11%
- Immobilier : 10%
- Commerce : 14%
- Pêcheries et pêche : 5%





TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

Un fort isolement géographique et une occupation humaine très limitée entraînent des enjeux scientifiques et environnementaux de première importance. Le patrimoine biologique encore presque intact de ces îles océaniques est d'une richesse et d'une importance considérable. Crozet, Kerguelen Saint-Paul et Amsterdam forment la plus grande réserve naturelle nationale de France.

ETUDES SCIENTIFIQUES

Les Taaf accueillent depuis plusieurs décennies de nombreuses activités de recherche sur les cinq districts, touchant aussi bien les sciences de la vie que les sciences de l'univers. En moyenne, 225 chercheurs français et étrangers sont présents chaque année sur les bases à travers une soixantaine de programmes. Dans les îles Éparses, les Taaf ont confié à l'Institut écologie et environnement (INEE) et à l'Institut national des sciences de l'univers (INSU) la mission d'élaborer une stratégie de recherche et d'assurer la cohérence des programmes. Dans la région subantarctique et Antarctique, les programmes sont coordonnés par l'Institut Paul-Emile Victor. La présence de Météo-France sur tous les districts permet de maintenir un effort d'observation dans le domaine de la météorologie dans ces régions isolées. L'ensemble de ces travaux permet notamment de mieux appréhender les changements globaux (réchauffement climatique) en milieu insulaire. Les Taaf ont, depuis plusieurs années, tissé un étroit partenariat avec le Centre national d'études spatiales (CNES) qui dispose d'une station de suivi des satellites à Kerguelen et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) dans le cadre du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

PRINCIPAUX FAITS EN 2009

Installation du nouveau conseil consultatif en janvier 2009 : le conseil consultatif assiste le préfet, administrateur supérieur, dans l'administration du Territoire. Le nouveau conseil consultatif des Taaf, installé en janvier 2009 à Paris par le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, comprend des parlementaires, des représentants des différents ministères concernés, des scientifiques ainsi que des personnalités qualifiées dans les domaines de l'environnement, de la recherche et du développement durable. Désormais, il est composé de 13 titulaires et 12 suppléants.

la rotation éparses en avril-mai 2009 : les Taaf organisaient pour la première fois, du 18 avril au 13 mai, une expédition dans les îles Éparses (Europa, Juan de Nova, Glorieuses et Tromelin) à bord du Marion Dufresne. Cette mission exceptionnelle avait deux objectifs : l'enlèvement des déchets historiques présents depuis plus de 50 ans dans les îles Éparses (600 tonnes de déchets ferreux, 14 tonnes de batteries, 2 tonnes d'huile, 6,5 tonnes de kérosène) et la mise en place d'une plateforme scientifique flottante (17 programmes scientifiques). Cette opération exceptionnelle, qui constituait un défi logistique et technique, a pleinement atteint ses objectifs. Elle confirme l'importance stratégique et écologique de ces îles, sentinelles de la biodiversité mondiale.

Anniversaire du traité de l'Antarctique en mai 2009 : la réunion annuelle des Parties consultatives du Traité de l'Antarctique célébrait en 2009 à Washington, lieu de sa signature en 1959, le cinquantième anniversaire de la signature de ce Traité. Cette réunion a été l'occasion de faire le bilan de l'année polaire internationale qui se clôturait également cette année. La France était représentée par M. Michel Rocard, ancien Premier Ministre, Ambassadeur de France chargé des négociations internationales relatives aux pôles Arctique et Antarctique. M. Mouchel-Blaisot, préfet, administrateur supérieur des Taaf a également participé à cette réunion. La Réunion des Parties consultatives s'est poursuivie à Baltimore permettant l'adoption d'une directive cadre pour la régulation des activités touristiques et l'adoption d'une mesure à valeur contraignante limitant la taille des navires de tourisme et le nombre de passagers débarquant sur l'Antarctique.

Colloque «îles éparses : terres d'avenir» au Sénat en octobre 2009 : le Sénat, en étroite liaison avec les Taaf, a organisé un colloque le 5 octobre 2009 au Palais du Luxembourg, à Paris, sur le thème «*îles Éparses : terres d'avenir*». Cet événement avait pour objectif de mieux faire connaître les atouts et enjeux de ces îles rattachées en 2007 aux Taaf. Le colloque a abordé les thèmes de la coopération régionale, la gestion raisonnée des ressources halieutiques, la mémoire et l'histoire de l'île Tromelin, la recherche en sciences de l'univers et les impacts des changements globaux sur la biodiversité. Il a été clôturé par Mme Marie-Luce PENCHARD, Ministre chargée de l'Outre-mer qui a précisé dans son allocution que «*ce colloque est le coup d'envoi d'une démarche éclairée, collective et prospective au service d'un projet pour les Éparses... et qu'il ouvrirait une brèche dans le mur de relative ignorance ou d'indifférence qui entourait les îles Éparses. C'est un premier succès. Il faudra le faire fructifier*».

Journée Portes ouvertes sur le Marion Dufresne en novembre 2009 : les Taaf ont organisé pour la première fois sur l'île de la Réunion une grande journée portes ouvertes sur le Marion Dufresne. Le navire a accueilli en une seule journée plus de 3500 visiteurs, marquant l'engouement et l'intérêt des réunionnais pour ce navire logistique et océanographique unique et, plus généralement, pour les Taaf et des politiques très actuelles qui y sont mises en oeuvre.

FAITS & CHIFFRES

- Taille : 2,3 millions de km² de zones économiques exclusives
 - Population : pas de population permanente
 - Emploi : Les bases accueillent de 50 à 100 personnes (scientifiques et Personnels techniques) qui y séjournent de six mois à un an. Les îles Éparses accueillent des garnisons militaires et des météorologues relevés tous les 30 à 45 jours, ainsi que des scientifiques.
 - Climat : tropical à polaire
 - Ressources : ressources halieutiques (légine, langouste, thon)
 - Secteurs clés : la pêche, la philatélie, le tourisme
 - Système Politique : Collectivité d'outre-mer française.
- Les Taaf sont placées sous l'autorité d'un préfet. Il est à la fois le représentant de l'État français et le responsable de la collectivité. Il est représenté dans chacun des districts par un chef de district. Le siège des Taaf est installé depuis 2000 à Saint-Pierre (île de la Réunion).
- Géographie : Hémisphère sud, de 11°Sud (Glorieuses) au Pole Sud (terre Adélie)



WALLIS ET FUTUNA

INTRO

Séparées entre elles d'environ 230 km, les îles Wallis et Futuna sont situées dans le Pacifique sud-ouest. Wallis est à 2 100 km de Nouméa et à 2 800 km de Tahiti. Les pays les plus proches sont les archipels des Tonga au sud-est (à 400 km de Wallis), des Samoa à l'est (à 370 km de Wallis) et des Fidji au sud-ouest (à 280 km de Futuna). Le territoire possède une Zone Economique Exclusive (ZEE) qui s'étend sur 266 000 km². Territoire d'outre mer depuis 1961, un service de l'environnement fut créé en 1997, chargé de la gestion des déchets, de la surveillance de la qualité de l'eau et de l'état de la ressource, de la préservation et la gestion des milieux naturels marins et terrestres et de la biodiversité, du suivi entomologique, du développement des énergies renouvelables, de l'éducation à l'environnement etc.

ELEMENTS DE GEOGRAPHIE

Les îles Wallis, d'une part, et Futuna - Alofi d'autre part, séparées d'environ 230 km, sont situées dans le Pacifique sud-ouest (Wallis 13°16' S - 176°10' W ; Futuna 14°14' S - 178°07' W). Wallis (77,9 km²) est une île volcanique basse au relief peu marqué (altitude maximale 151 m), dépourvue de réseau hydrographique, entourée d'un lagon barré d'un récif continu. Le lagon est parsemé, au nord, au sud et à l'est, d'une quinzaine d'îlots, dont une moitié d'origine volcanique et l'autre d'origine corallienne.

Futuna et Alofi (64,3 km²), distantes de 1,7 km, sont des îles volcaniques hautes à couronnes coralliennes emboîtées et surélevées. Les points culminants sont le mont Puke (524 m) à Futuna et le mont Kolofau (417 m) à Alofi. En raison de la proximité de la zone de fracture Nord Fidjienne (l'une des plus actives du globe sur le plan tectonique) et de l'existence d'une faille passant par Futuna et Alofi, ces îles sont régulièrement touchées par des séismes superficiels de forte magnitude (le dernier, d'intensité 6,5 sur l'échelle de Richter, date du 13 mars 1993), à l'origine de tsunamis et de glissements de terrain.

ELEMENTS D'ECONOMIE

L'économie de Wallis-et-Futuna est restée très traditionnelle et faiblement monétarisée dépendant en grande partie des importations. Les principaux fournisseurs en valeur sont la France, Singapour, la Nouvelle Zélande et l'Australie. Le montant total en valeur des importations se montait à 38 M€ en 2009. Les activités productives à finalité commerciale sont quasi inexistantes.

L'économie wallisienne, refermée sur elle-même, se caractérise par une part importante de revenus produite par les ménages. L'autoconsommation y est donc importante, elle représente 26% de la dépense totale des ménages. La dépense publique à travers les salaires distribués, est aussi un élément moteur de l'économie alors que la part du secteur privé reste très faible. Les exportations sont quasiment inexistantes du fait de l'éloignement de marchés potentiels et le tourisme est peu développé. L'activité économique (hors administration publique) se focalise sur l'agriculture, le BTP et le commerce

« VITRINE » DE WALLIS-ET-FUTUNA

Malgré ses handicaps naturels (petite taille, éloignement des marchés, etc.), Wallis-et-Futuna a développé une petite économie locale, basée principalement sur les secteurs du commerce et des services. L'économie du Territoire est aussi tirée par la consommation d'une tranche aisée de la population, correspondant principalement aux fonctionnaires détachées du Territoire (enseignement, ...). Le développement du tourisme semble quant à lui contraint par le coût des transports aériens. L'emploi déclaré demeure faible, mais les Wallisiens et Futuniens ont gardé dans leur mode de vie une place prépondérante pour l'agriculture, l'élevage et la pêche. Le système foncier coutumier, toujours en vigueur, a pénalisé les investisseurs extérieurs et les banques, par l'impossibilité de recours à la garantie hypothécaire, mais a aussi quelque part préservé l'authenticité de ces deux îles éloignées, très attachés à leur coutume. Il convient pour le Territoire de sortir de sa situation d'économie de comptoir et évoluer vers un développement équilibré basé sur la valorisation de ses ressources propres (marines, agricoles, touristiques). Par ailleurs, le renforcement de la coopération avec les pays de la région ne peut que lui être bénéfique.'

ENVIRONNEMENT

La biodiversité marine de Wallis et Futuna est intermédiaire entre celles des îles Fidji et Samoa (648 espèces de poissons, 310 mollusques, 216 macrophytes, 178 coraux scléactinières...). Les sols rouges ferrallitiques portent une végétation de forêt tropicale secondarisée plus ou moins dégradée. La forêt primaire occupe aujourd'hui moins de 10 % de Wallis, 24 % Futuna et 60 % Alofi du territoire (1992, Gargominy). La biodiversité terrestre est relativement faible mais certaines espèces sont endémiques. La préservation de la biodiversité fait l'objet de multiples actions menées sur le plan local en étroite collaboration avec des organismes nationaux, européens ou internationaux. Les perturbations naturelles pouvant affecter la biodiversité sont les séismes, les cyclones et l'érosion. A défaut d'être recyclés ou valorisés, les déchets ménagers sont triés et stockés. En 2008, l'enfouissement de déchets ménagers est de l'ordre de 3 200 m³, soit 240 litres par an et par habitant. A Wallis comme à Futuna, il n'existe pas d'installations publiques de traitement des eaux usées des particuliers et des collectivités. L'observatoire de l'eau du Service de l'environnement a par ailleurs mis en place à Wallis un suivi quantitatif et qualitatif des ressources globales en eau. Le suivi des eaux de mer donne lieu à des analyses en 12 points du littoral (qui sera renforcé à l'avenir).

GOUVERNEMENT

La loi du 29 juillet 1961 confère à l'archipel le statut de territoire d'outre-mer. Avec la révision constitutionnelle du 28 mars 2003, il est devenu une collectivité d'outre-mer. Cette loi «garantit aux populations du territoire le libre exercice de leur religion, ainsi que le respect de leurs croyances et de leurs coutumes tant qu'elles ne sont pas contraires aux principes généraux du droit (...)». Le territoire de Wallis et Futuna est représenté au Parlement français par un député et un sénateur, en plus d'avoir un représentant au Conseil Economique et Social de la République française. Si le territoire forme une entité administrative, l'organisation coutumière distingue trois royaumes : celui d'Uvéa à Wallis et ceux d'Alo et de Sigave à Futuna qui correspondent aux trois circonscriptions administratives de l'archipel. L'Etat s'est engagé à prendre les mesures nécessaires pour assurer le développement économique, social et culturel de Wallis et Futuna. Afin d'accompagner ce développement des contrats de développement bilatéraux sont signés entre l'Etat et la collectivité de Wallis tous les 4 ans.

FAITS & CHIFFRES

- Population : 13 484 habitants
- Taux de natalité : 16 pour 1000 (taux de fécondité : 2 en 2008 (2,7 en 2003)
- Espérance de vie : 74,3 ans
- PIB per capita (selon prix du marché) : 18 milliards de F CFP soit environ 1, 2 million de F CFP par habitant (10 000 euros)
- Taux activité : 40 % (2008) / Taux chômage : 12,8 % (2008)
- Contributions au PIB (%) : le PIB est composé à près de 75 % par le « non marchand », à savoir l'autoconsommation et l'administration
- Hôtels & Restaurants NC - Services financiers NC - Construction NC - Transport, Stockage & Communications NC - Autres : NC
- Revenus réguliers (in million US\$) (2005) 211 million de dollars US
- Principales sources de revenus (% du total des revenus) le PIB est composé à près de 75 % par le « non marchand », à savoir l'autoconsommation et l'administration (budget du Territoire 2010 : 25 M€) :
- Droits et taxes : 63,29% (dont taxes à l'importation : 55,32%) ;
- Subventions de l'Etat : 22,62% ;
- Recettes d'exploitation : 14,09%.



FORUM UE-PTOM

Bruxelles 2010



OCTAssociation